

Diplôme d'Université Appui en Droit Social



OBJECTIF

A l'issue de la formation, les compétences visées sont:

- approfondir les connaissances et les méthodes propres au Droit du Travail
- être en mesure de faire une analyse juridique précise et rigoureuse des situations de travail et des problèmes qu'elles peuvent engendrer
- formuler et négocier des solutions juridiques fondées sur les dispositions juridiques applicables
- maîtriser les outils de veille juridique
- savoir obtenir l'exécution des jugements

PUBLIC

Cette formation est ouverte prioritairement aux personnes possédant déjà des connaissances en droit du travail, ayant le baccalauréat ou 3 années d'expérience professionnelle.

La sélection se fait sur dossier et par entretien individuel de motivation.

Public visé :

conseillers prud'homaux, représentants du personnel, délégués syndicaux, assistants juridiques, assistants RH...

ORGANISATION

252 heures de formation à raison de 2 jours par semaine (jeudi et vendredi)
Possibilité de suivre la formation en contrat de professionnalisation

COUT

Se référer à la fiche tarifs.

CONTACT

Formation continue

Flavie HERBETTE-ENGELS

Tél. : 03 22 80 42 40

flavie.herbette@u-picardie.fr

Agnès TORSY

Tél. : 03 22 80 69 31

agnes.torsy@u-picardie.fr

Formation initiale

Georges GRENARD

Tél. : 06 86 52 57 83

georges.grenard@u-picardie.fr



**● Module 1 Droit du travail - 80 h**

- Ce module central vise à approfondir les connaissances en Droit du Travail, matière passionnante mais très évolutive aux raisonnements parfois complexes

● Module 2 Pratique du contentieux social - 30 h

- Séminaires de professionnels du Droit (avocat en droit du travail, magistrat, inspecteur du travail...) visant à connaître la réalité du contentieux en droit social et son traitement sur le terrain

● Module 3 Techniques de communication et de négociation - 40 h

- Ce module est le complément indispensable des connaissances juridiques car la maîtrise des techniques de communication et de négociation doit favoriser la recherche de solutions concrètes négociées

● Module 4 Initiation à la lecture des documents comptables de l'entreprise - 20 h

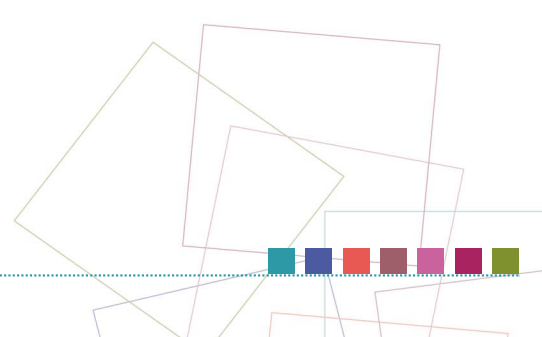
- La lecture et la compréhension des documents comptables est indispensable pour évaluer si une entreprise est réellement en proie à des difficultés économiques.

● Module 5 Veille juridique - 12 h

- La veille juridique est indispensable car le Droit du travail est une matière extrêmement évolutive. Elle suppose de savoir où chercher l'actualité juridique et les solutions jurisprudentielles nouvelles, donc de maîtriser les sources documentaires sous divers supports (internet, CD-ROM, papier...).

● Module 6 Exécution des décisions de justice - 30 h

- Obtenir une décision de justice, c'est bien. Arriver à la faire exécuter, c'est beaucoup mieux. Ce module permet de se familiariser avec les diverses voies d'exécution des décisions de justice, et peut servir dans d'autres branches du droit

● Module 7 Méthodologie de mémoire - 20 h**● Module 8 Accompagnement - 20 H**

Après lecture de cette fiche formation, présentant, les conditions d'accès, le programme et les contacts institutionnels, vous souhaitez :

- [Déposer une demande d'informations complémentaires sur cette formation](#)
- [Saisir un dossier administratif Formation Continue et Candidater \(DAEU, DU, ...\)](#)

En préalable à la saisie de ce dossier (qui ne prend que quelques minutes), munissez-vous prioritairement d'un Curriculum Vitae et d'une lettre de motivations au format numérique.

Il ne s'agit que d'une procédure de dépôt de dossier, sans engagement.

ATTENTION : pour certaines formations, cette candidature au titre de la formation continue ne dispense pas de la candidature pédagogique auprès de la composante gérant la formation.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre établissement et nous vous assurons une réponse dans les plus brefs délais.

Université de Picardie Jules Verne

Service universitaire de formation tout au long de la vie

10 rue Frédéric Petit

CS 44808

80048 Amiens Cedex 1(France)

Tél. : +33 (0)3 22 80 81 39

Fax : +33 (0)3 22 80 84 11

suftlv@u-picardie.fr

www.suftlv.u-picardie.fr